

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2011

LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2012 - (n° 3790)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 59

présenté par
M. Bur

ARTICLE 19

Supprimer l'alinéa 12.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.